

# COMMISSION D'ENTRAIDE

PV N°24 du 07/02/2019

## REUNION DU 31 JANVIER 2019

**Présents :** Briane – Dauvergne – Marcel – Salmon – Sayen

**Excusé :** Rontes

**Ordre du jour :**

- Bilan du loto.
- Gestion des dossiers de joueurs blessés.

**Bilan du Loto :**

60% de clubs ont participé (34 sur 56)

**Barèmes de participation des clubs:**

**100% :** Alzonne – Belpech – Bram – Briolet – Caux et Sauzens – Fanjeaux – Haut Minervois – Malves (S) – Minervois US – Montagne Noire – Montréal – Moussan Montredon - Naurouze – Pexiora – Pezens – Saint Papoul – Saissac – Trapel Pennautier (S) – Trèbes (S) – Vallée du Lauquet (S) – Ventenac (S) – Villalier (S) - Villepinte.

**80% :** Les Martys – Salles sur l'Hers

**60% :** Carcassonne FAC – Cuxac d'Aude – Le Cougain - Limoux Pieusse – Mas Saintes Puelles - Saint Martin Lalande – Saint Nazaire – Souilhe – Aude Vallée Quillan

La lettre **S** concerne les six clubs reconnus sinistrés lors des inondations du 15 Octobre 2018. Ils ont été dispensés de participer financièrement au loto tout en bénéficiant d'un barème de 100%. Cette initiative de la commission s'inscrit dans une démarche de solidarité vis-à-vis des 6 clubs concernés. Les sommes versées par ces 6 clubs leur ont été retournées pour un montant total de 510 euros.

**Rappel :** Le barème de participation au loto permet de bénéficier d'une aide proportionnelle à la participation du club, 100% ou 80% ou 60%.

Pour la présente saison l'aide prend effet du 5 décembre 2018 au 3 décembre 2019, date du prochain loto.

**Bilan financier au 10 Janvier 2019 :**

Recettes *	4078 €
Dépenses	2595 €
Bénéfice	1483 €

\* à noter que les recettes ont été amputées des 510 euros retournés aux 6 clubs sinistrés.

Dans l'ensemble la participation des clubs a été satisfaisante même si le bilan financier a été légèrement en baisse, 1627 euros en 2017 contre 1473 euros en 2018.

Nous espérons, grâce à vous, faire mieux le Mardi 3 Décembre 2019, toujours à Pezens.

**Gestion des dossiers de joueurs blessés :**

Aucun dossier n'a été examiné. Seul reste en instance le dossier du joueur COQUERELLE de Villepinte pour absence de documents concernant une éventuelle ITT.

**La prochaine réunion aura lieu en Avril 2019.**

**Appel à candidatures :**

Lors de cette réunion, nous souhaiterions accueillir de NOUVEAUX MEMBRES pour ETOFFER ET RAJEUNIR notre commission.

C'est une commission légère... mais sérieuse : 4 à 5 réunions par an avec en plus la préparation conviviale du Loto du 1<sup>er</sup> Mardi de Décembre.

LE OU LA CANDIDAT(E) peut s'adresser au Secrétariat du district ou directement à Roland SAYEN au 04.68.25.49.43.

A bientôt !

Le Président de la Commission